



Avis D'Attribution Provisoire

Conformément aux articles 85 - 89 -90 - 92 de la procédure d'achat & procurement de L'Entreprise d'Appui au Développement du Numérique EPE/SPA ,cette dernière porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé **au gré à gré après Consultation relatif à l'appel d'offre N°04/EADN/2023 portant sur «l'acquisition d'équipements informatiques au profit d'un client (EADN) lot 03»**, paru sur le site web de l'entreprise en date du 15/11/2023.

Qu'a l'issue de l'analyse des offres, le contrat est attribué provisoirement à :

Attributaire	Délai de Livraison Jours	Note délai de livraison (/30pts)	Modalité de paiement	Note de Modalité de paiement (/20pts)	Note Technique (/50pts)	Note Financière (/50pts)	Note Globale (/100pts)	Montant En DA/TTC
SPINTECHS	75 jours	15	>90 jours	20	35	50	85	22 035 934.60 DA

Pour les soumissionnaires, ceux d'entre eux qui sont intéressés, sont invités à se rapprocher du Service Contractant, au plus tard **trois (03) Jours** à compter de la première publication du présent avis sur le site web de l'Entreprise, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières, et ce conformément à l'article 85 de la procédure d'achat & procurement de L'Entreprise d'Appui au Développement du Numérique EADN EPE/SPA.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès du Comité des Marchés de l'EADN dans un délai de **huit (08) Jours** à compter de la première publication du présent sur le site de l'Entreprise
 Tout recours introduit par un soumissionnaire doit compter :

- Les noms (prénom), qualité, fonction, raison sociale et adresse du siège social, et les coordonnées du requérant ;
- Les références et l'objet de l'appel concernée ;
- Un exposé des motifs du recours, daté et signé, accompagné de toutes pièces justificatives.

